



Une initiative des partenaires du Pacte rural
de la MRC de Rivière-du-Loup

2011-Numéro1

Vous projetez faire des travaux extérieurs sur votre maison et celle-ci est ancienne. Profitez-en pour lui redonner le charme d'autrefois!



La saison hivernale est le moment idéal pour planifier les travaux de rénovation extérieurs. Une bonne planification est souvent synonyme d'un projet réussi. Dans le cas d'une maison ancienne, cette réussite dépend également de la bonne connaissance du style et des composantes architecturales du bâtiment. Avant tout, il faut observer votre maison et noter les détails anciens qui contribuent à son charme et à son originalité. Pour les maisons passablement transformées, cherchez des photos anciennes, vous y verrez tous les détails perdus.

Mieux vaut préserver que remplacer

Certains éléments anciens sont généralement uniques et, dans le cas d'un remplacement, il est parfois difficile de trouver le même modèle en quincaillerie. De plus, il est souvent plus cher de remplacer que de conserver. Il en coûtera 3 à 4 fois de plus de remplacer une fenêtre en bois que de réparer un carreau ou décapier la peinture défraîchie. La valeur énergétique d'une fenêtre ancienne peut être accrue en installant un coupe-froid permanent ou temporaire sur la partie intérieure.

Matériaux synthétiques ou non ?

Le bois, la brique et la pierre demeurent les matériaux à privilégier selon le style de votre demeure. Certains diront que le bois exige trop d'entretien. Il est vrai que le bois doit être protégé aux 5 à 10 ans (teinture ou peinture), mais avec un entretien convenable il peut durer 100 ans. Peut-on en dire autant des vinyles, canexel et fibrociment de ce monde? Rappelez-vous qu'il existe maintenant en quincaillerie de la peinture pour le vinyle, ce qui confirme que même les matériaux synthétiques vieillissent et leur restauration ne donne souvent pas de beau résultat, contrairement au bois, qui peut être poncé et décapé. Bien entendu, certains matériaux synthétiques peuvent être économiquement de bonnes alternatives, mais il faut veiller à les installer en respectant la pose de planches de coins et d'encadrements autour des ouvertures.



Programmes d'aide financière et soutien technique gratuit

Si vous désirez conserver l'apparence d'époque de votre résidence, il existe des programmes locaux d'aide financière qui peuvent vous aider. Certaines municipalités telles que Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Saint-Cyprien et L'Isle-Verte, en possèdent un. Informez-vous à votre municipalité. De plus, le service-conseil en patrimoine bâti de la MRC, vous offre gratuitement trucs et recommandations pour votre projet. Contactez la responsable au 418-867-2485 poste 240.



La Sûreté
du Québec
vous informe



LA SÉCURITÉ INTERNET : MYTHE OU RÉALITÉ ?

L'arrivée d'Internet dans nos foyers nous a amené une foule de possibilités. Nous pouvons payer nos comptes, faire des achats à partir de notre résidence, communiquer avec nos amis partout dans le monde, faire des recherches. Ce n'est qu'un léger aperçu des avantages d'Internet. Cependant, chaque médaille a son revers. Certaines personnes malveillantes ont vu Internet comme un nouveau moyen de commettre des crimes. Au fil des dernières années, les usages problématiques d'Internet ont été classés en trois catégories, soit : les usages dits simplement « problématiques », les usages criminels « conventionnels » et les usages criminels « innovateurs ».

Voici quelques conseils de prévention :

- Placez l'ordinateur, ayant une connexion Internet, dans un endroit accessible et passant de la maison (surtout si des jeunes utilisent l'ordinateur).
- Ne jamais divulguer de renseignements personnels tels que vos noms et prénoms, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos mots de passe.
- Créez des mots de passe différents pour accéder aux sites et services en ligne. N'utilisez pas des mots de passe qui sont faciles à deviner par exemple, votre numéro de téléphone, votre date de naissance, le nom de votre enfant.
- Dans le cas d'intimidation, évitez d'échanger avec l'intimidateur en ne répondant pas à ses messages. Avisez le fournisseur de services Internet de la situation.
- Alertez le service de police locale lorsqu'il y a soupçon d'une infraction criminelle.
- Mettez un contrôle parental et vérifiez l'historique fréquemment afin de contrôler les sites visités par votre enfant.
- Lorsque vous faites des achats en ligne avec votre carte de crédit, vérifiez que le site Web utilise un dispositif de sécurité avant de saisir vos informations personnelles (lorsqu'il est sécurisé, le site est identifié par l'icône d'un cadenas verrouillé).
- Utilisez un antivirus à jour et un pare-feu.
- Vérifiez vos relevés bancaires afin de détecter toutes transactions suspectes ou non autorisées.
- N'ouvrez jamais un courriel ou une pièce jointe d'un expéditeur que vous ne connaissez pas.
- Se souvenir que votre institution financière ne demandera jamais de fournir des informations confidentielles par courriel.

SITES INTERNET ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ADDITIONNELLES :

- WWW.WEBAVERTI.CA
- WWW.CYBERAIDE.CA
- WWW.CHOIX.ORG
- WWW.INTERNET101.CA
- Trans-Union : 1-877-713-3393
- Phone Buster : 1-888-495-8501

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez communiquer avec la Sûreté du Québec au **310-4141**.

C'est avec plaisir que nous vous répondrons.